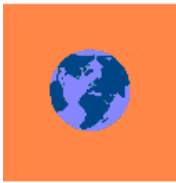


**A D E M E**



## **L'Echo des Filières**

*Actualisation septembre 2006*

« **L'écho des filières** » est une **newsletter** réalisée par le **Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières**, de la **Direction des Déchets et Sols de L'ADEME**.

Cette lettre se veut **l'écho de l'actualité des filières de produits en fin de vie et du recyclage**. Sous forme de brèves, elle donne une information synthétique mise à jour régulièrement, et renvoie sur une information plus complète disponible soit sur le site internet de l'ADEME, soit auprès des ingénieurs du Département, soit sur les sites de nos partenaires. ***Vous pouvez la recevoir directement par mail sur simple demande adressée à [Jean-Paul DUPUY](#)***

### **SOMMAIRE**

**ACTUALITES - A LA UNE**

**VEILLE REGLEMENTAIRE**

**ÇA SE PASSE A L'ADEME**

**LES PUBLICATIONS ADEME**

**VOS RENDEZ-VOUS**

**VOS CORRESPONDANTS**

**GLOSSAIRE**

### **ACTUALITES - A LA UNE**

**Filières**      **Filières et Recyclage 2006, le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie - 7 et 8 novembre 2006, Paris 7°**

Le colloque Filières et Recyclage, est devenu le rendez-vous incontournable des acteurs publics et privés qui souhaitent s'informer sur l'actualité des filières et du recyclage, partager les enseignements de l'expérience acquise et repérer les évolutions qui se profilent à court et moyen termes.

Pour sa troisième édition, organisée les 7 et 8 novembre 2006 à Paris en partenariat avec les professionnels des filières : ADIVALOR, ADOPE, APCA, CPA, ECO-EMBALLAGES, FEDEREC, FNADE, UIR et avec le soutien des Ministères en charge de l'Ecologie et de l'Industrie, le colloque Filières et Recyclage propose un programme riche et varié, structuré autour de :

- Deux sessions plénières
  - la première consacrée aux principes de fonctionnement des filières de produits en fin de vie : Quelles sont les performances et les limites des dispositifs de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) ? Faut-il harmoniser leurs principes de fonctionnement ?
  - la seconde centrée sur le rôle que peut jouer le recyclage, dans un contexte international où les prix des matières premières s'envolent alors que les ressources naturelles se raréfient. Le recyclage offre-t-il des perspectives à la hauteur des enjeux ? Comment et jusqu'où le développer ?
- Six ateliers thématiques traitant de l'actualité, des perspectives réglementaire, économique et technologique de chaque filière :
  - Imprimés en fin de vie : comment accroître la collecte en vue du recyclage ?
  - Déchets non organiques de l'agriculture : comment répondre aux attentes des agriculteurs ?
  - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : DEEE des ménages : comment le dispositif se met-il en place sur le terrain ? Autour de quels éco-organismes ? DEEE des professionnels : quels exemples d'organisation ?
  - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : comment les valoriser ? Quels enjeux ?

- Emballages en bioplastique : quelles conséquences sur les filières de valorisation ?
- Moyens de transport hors d'usage : quelles opportunités pour le recyclage ?

Inscrivez-vous vite !

Si vous n'avez pas reçu le programme, prenez contact avec :

Evelyne Perréon-Delamette – [evelyne.perreon@ademe.fr](mailto:evelyne.perreon@ademe.fr) – Tél. : 02 41 20 42 30

#### Pneus

- **Lors de la réunion du comité de suivi de la filière pneumatiques au MEDD le 19/09/06 :**
  - **L'ADEME a présenté les données 2005 de l'observatoire sur la filière pneumatiques – Rapport disponible fin octobre et fourni sur demande auprès d'Annabelle LOISEL ou de David BREMOND**
  - **SOLAGRO a présenté les résultats de son étude pour le compte de l'ADEME sur l'utilisation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles – Rapport disponible mi-novembre**
  - **Les organismes collectifs ALIAPUR et FRP ont dressé un bilan provisoire de leur activité en 2006. ALIAPUR a également fait le point sur l'état d'avancement de la résorption des stocks historiques et sur ses actions en R&D**
- **Réunion au MEDD le 10 octobre 2006 pour faire le point sur l'état d'avancement de la résorption des stocks abandonnés ou à responsables défaillants**
- A l'issue des premières réunions de la commission de normalisation sur les PUNR au sein de l'AFNOR, 5 groupes de travail ont été mis en place sur les sujets suivants :
  - Valorisation des pneus en Travaux Publics
  - Sols sportifs et aires de jeux
  - Broyats
  - Granulats et poudrettes
  - Pneus utilisés comme combustibles, en lien avec les travaux européens du TC 343

**Ces groupes de travail se réuniront en décembre 2006 à l'AFNOR.** Pour en savoir plus sur les normes expérimentales et les objectifs précis de ces groupes, ouverts notamment aux transformateurs de pneus et utilisateurs de produits issus du traitement de pneus contacter [Catherine DILLEE](#).
- Une norme expérimentale sur la détermination du format des produits issus du broyage primaire (XPT 47-751) **a été publiée par l'AFNOR.** contacter [Catherine DILLEE](#)
- Une norme expérimentale sur la mesure de la granulométrie des granulats de PUNR est en cours d'élaboration
- **Romain DISSAUX ([romain.dissaux@ecologie.gouv.fr](mailto:romain.dissaux@ecologie.gouv.fr)) succède à Gilles PONTET au MEDD et reprend les dossiers pneus usagés, VHU et huiles usagées.**

## VHU

- **Prochaine réunion du comité de suivi de la filière VHU le 13 décembre 2006 matin au MEDD**
- **L'arrêté interministériel de nomination des membres de la future commission de suivi de la filière de traitement des VHU est en cours de signature**
- **L'étude intitulée "study to examine the benefits of the End of Life Vehicles Directive and the costs and benefits of a revision of the 2015 targets for recycling, re-use and recovery under the ELV Directive" réalisée par GHK et BIOIS pour le compte de la DG Environnement est disponible sur le site de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/environment/waste/elv\\_study.htm](http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_study.htm)).**
- **Au 20 septembre 2006, 564 démolisseurs et 31 broyeurs étaient agréés ; la [liste complète et actualisée des démolisseurs et broyeurs agréés](#) est disponible sur le site du MEDD.**
- **Première réunion de cadrage d'une campagne de communication sur les VHU le 15 novembre 2006 au MEDD. L'ADEME est chargée du pilotage de cette campagne. Contact : Eric LECOINTRE**
- **Fin des déclarations mensuelles sur le 3615 VHU. Les démolisseurs agréés devront désormais faire leur déclaration suivant un nouveau format une fois par an, entre le 01/01 et le 31/03, pour l'activité de l'année antérieure.**
- **Lancement d'ici fin 2007 par l'ADEME d'une étude sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...)**
- **Romain DISSAUX ([romain.dissaux@ecologie.gouv.fr](mailto:romain.dissaux@ecologie.gouv.fr)) succède à Gilles PONTET au MEDD et reprend les dossiers pneus usagés, VHU et huiles usagées.**

## Huiles usagées

- **Compte tenu des discussions actuelles avec la Commission européenne sur les deux nouveaux régimes d'aide qui lui ont été notifiés, le Conseil d'Administration de l'ADEME a voté le 26/06/06 en faveur du report au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de la mise en place**
  - **Du système d'aide aux ramasseurs d'huiles usagées.**
  - **Du système d'aide à la régénération française d'huiles usagées.****Contact : [Eric LECOINTRE](#)**
- **L'observatoire de la filière Huiles de l'ADEME fait ressortir que **228 193 tonnes d'HU noires ont été collectées en année mobile arrêtée à fin juin 2006**. Ce résultat, en baisse de près de 5% par rapport à l'année arrêtée à fin juin 2005, s'explique notamment par l'amélioration de la qualité des huiles qui permet d'espacer les vidanges. Le traitement de ces HU en 2005 se répartit également entre régénération et valorisation énergétique.**
- **L'avis n°06-A-16 du conseil de la concurrence sur les deux systèmes d'aide de l'ADEME est disponible sur le site du Conseil : <http://www.conseil-concurrence.fr/user/avis.php?avis=06-A-16>**
- **Prochaine réunion de la CNA Huiles de l'ADEME le 23/11/2006 ou le 20/12/2006.**
- **Romain DISSAUX ([romain.dissaux@ecologie.gouv.fr](mailto:romain.dissaux@ecologie.gouv.fr)) succède à Gilles PONTET au MEDD et reprend les dossiers pneus usagés, VHU et huiles usagées.**

## Emballages

- **Le dernier rapport sur la valorisation des déchets d'emballages, ménager et industriel, et portant sur les données 2004 a été transmis cet été à la commission européenne. Il fait apparaître :**
  - **Confirmation de la stabilisation des tonnages d'emballages mis en marché.**
  - **Progression significative du taux global de recyclage de 47,9% en 2003 à 50,7 % en 2004**
  - **Les tendances observées sur les deux dernières années devraient permettre, si elles se poursuivent, d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour 2008. A noter que les gisements les plus faciles sont aujourd'hui déjà recyclés.**
- **Sur les dix dernières années la progression des quantités recyclées est équivalente entre les emballages d'origine ménagère et industrielle. [Sylvain Pasquier](#)**

## Journaux, revues et magazines

- **Selon la mission de préfiguration réunissant des futurs contributeurs, l'éco-organisme unique prévue par le décret du 1 mars 2006 sur les imprimés mis à disposition ou distribués gratuitement aux particuliers sans demande préalable de leur part, devrait être créé avant le 31 décembre 2006. Un accord a été trouvé avec l'AMF sur le barème de soutien aux collectivités locales. Ce barème doit être fixé par un nouveau décret à paraître avant la fin de l'année 2006. De même le barème des contributions doit également faire l'objet d'un décret. [Sylvain Pasquier](#)**

## DEEE

- **Parution du décret français 2005-829 du 20 juillet 2005 transposant les directives DEEE et RoHS (Restriction on Hazardous Substances). Son entrée en vigueur est immédiate sauf pour certaines dispositions relatives aux substances dangereuses pour lesquelles la date de mise en application est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2006.**
  - **Le décret 2005-829 est complété par plusieurs arrêtés d'application : arrêtés du 25/11/2005 et du 6/07/2006 (substances), du 06/12/2005 (agrément ménagers), du 23/11/2005 (agrément professionnels), du 23/11/2005 (modalités de traitement), du 13/03/2006 (registre des producteurs), du 13/07/2006 (lampes), du 09/08/2006 (agrément des éco-organismes), du 22/09/2006 (agrément de l'organisme coordonnateur). Ils sont téléchargeables. Les directives européennes DEEE et RoHS sont désormais complètement transposées.**
  - **Dans le domaine des DEEE ménagers, quatre éco-organismes ont été agréés ( ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-France et RECYLUM) ainsi que l'organisme coordonnateur (OCAD3E). La date de démarrage effectif de la filière est fixée au 15/11/2006. A compter de cette date :**
    - **la contribution visible devra être affichée lors de la vente des EEE,**
    - **la reprise par les distributeurs devra être opérationnelle,**
    - **les collectivités devront pouvoir contractualiser avec l'organisme coordonnateur**
- Les barèmes des éco-organismes et de l'organisme coordonnateur sont [téléchargeables](#).**
- **Dans le domaine des DEEE professionnels, le décret est pleinement applicable. A ce jour, il n'y a pas d'éco-organisme agréé.**

- Dans le cadre de ce décret, l'ADEME est chargée de la tenue du registre des producteurs, qui a pour objectif de recenser les mises sur le marché national et les quantités collectées sous leur responsabilité. Les modalités d'enregistrement et de déclaration ont été définies par l'arrêté du 13/03/2006. **Le registre a démarré le 1 septembre comme prévu.** Les producteurs présents sur le marché en 2006 **doivent** s'enregistrer **avant le 30 novembre 2006 sur le site du registre** : <https://registredee.ademe.fr>. Les premières déclarations **des quantités mises sur le marché en 2006** seront à réaliser entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2007, pour l'année 2006. **Toute l'information sur le registre des producteurs est également disponible sur le site de l'ADEME**
- Bateaux de Plaisance hors d'usage  
Navires hors d'usage**
- **Un point d'avancement du programme BPHU sera fait par la FIN lors du colloque Filière et Recyclage organisé par l'ADEME les 07 et 08 novembre prochains. Voir [programme colloque « F et R 2006 »](#)**
  - **Création, à l'initiative de Matignon, de la Mission Interministérielle sur le Démantèlement des Navires (MIDN) au sein du Secrétariat général de la Mer. La MIDN a été placée sous la co-présidence de Xavier De La GORCE et de Jean-Noël D'ACREMONT. Elle doit rendre un rapport au Premier Ministre au printemps 2007. Contact : [Eric LECOINTRE](#)**
- Piles et accus**
- **Un point d'avancement sur les travaux de la MIDN sera fait par son directeur lors du colloque Filières et Recyclage organisé par l'ADEME les 07 et 08 novembre prochains. Voir [programme colloque « F et R 2006 »](#)**
  - **La directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus ainsi qu'à leurs déchets, abrogeant la directive 91/157/CEE est parue au JOCE le 26/09/2006. Elle doit être transposée en droit français avant fin 2008. Les principaux points :**
    - **Limitation plus restrictive de la teneur en métaux lourds (notamment le cadmium)**
    - **Nouvelle exigence en termes de marquage : indication de la capacité réelle (durée de vie)**
    - **Mise en place de la collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec des objectifs de collecte et de recyclage**
    - **Responsabilité des producteurs pour les déchets des ménages et des professionnels**
    - **Mise en place d'un système d'enregistrement des producteurs harmonisé au niveau européen.**

**On peut noter que la réglementation française (décret 99-374) répond déjà en partie aux obligations de la nouvelle directive ; collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec obligation de reprise gratuite par les distributeurs, responsabilité du producteur pour la fraction issue des ménages.**
- DDD**
- L'agence de l'eau Seine Normandie **a terminé l'étude** portant sur les aspects économiques de l'élimination des **Déchets Dangereux Diffus (DDD)**, dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion de ces déchets. **Les principaux résultats de cette étude montrent que les subventions des agences de l'eau sont indispensables pour capter le gisement des très petites entreprises mais qu'il convient d'améliorer la visibilité des prix et des subventions tout en renforçant la crédibilité du système de conventionnement. Enfin, il sera nécessaire de favoriser l'implication des services de police dont l'action est souvent déterminante pour décider les détenteurs de DDD à faire appel à des filières officielles.**
- Fusées de détresse**
- **Le groupe de travail mis en place par le Secrétariat Général à la mer (SG Mer) poursuit ses travaux. L'ADEME a confié une mission d'appui au bureau d'étude BIO-IS afin de mettre en forme les réflexions et propositions issues de ce groupe. Le groupe de travail devrait remettre ses résultats courant novembre.**
  - **Une collecte expérimentale a eu lieu du 20 au 25 septembre à La Rochelle par l'opérateur Pyrotechnics, sous l'égide du Grand Pavois avec le soutien financier de la Direction des Affaires Maritimes et de l'ADEME. Des résultats sur les aspects techniques, économiques et réglementaires de cette opération sont attendus. Contact [alain.geldron@ademe.fr](mailto:alain.geldron@ademe.fr)**
- Textiles usagés**
- **Jacques Pélassard, Président de l'Association des maires de France et responsable du groupe de travail « Récupération des textiles » mis en place par les Pouvoirs Publics, à remis fin juillet dernier à Jean-François COPPE, Ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat le rapport contenant les conclusions et propositions du groupe de travail relatives à la mise en place d'une filière dédiée : contact [JPaul DUPUY](#).**
- Certification**
- **FEDEREC et l'ADEME s'apprentent à signer une convention prévoyant l'organisation de journées régionales d'information et de sensibilisation à l'attention des PME du déchet. Il y sera notamment rappelé que l'ADEME peut apporter son soutien financier aux entreprises s'engageant dans une démarche de progrès visant une certification tierce partie. Contacts : [jean-paul.dupuy@ademe.fr](mailto:jean-paul.dupuy@ademe.fr) et [adele.frouard@federec.com](mailto:adele.frouard@federec.com)**
  - Les 12 référentiels CERTIREC (papiers-cartons, plastiques, verre, métaux ferreux et non-ferreux, palettes, consommables bureautiques et informatiques, solvants, textiles, déchets BTP, déchèteries et plumes de palmipèdes) sont consultable sur le site internet de [FEDEREC](#)
  - La liste des entreprises certifiées QUALICERT-VALORPNEU est disponible sur demande auprès de SGS-QUALICERT ; ([Christophe PLICHARD](#))

## EVPP/PPNU

- **EVPP- résultat 2005** : poursuite de la progression des tonnages collectés, (3250 tonnes contre 2500 en 2004), représentant un taux de collecte de 42%, en ligne avec le plan de marche prévoyant un taux de collecte de 50% à atteindre fin 2006). Pour 2006 ADIVALOR consacre sa priorité au développement de la collecte des boîtes et sacs (produits en poudres) qui a débuté fin 2004. Ces emballages, qui représentent environ 20% du gisement national des EVPP, sont particulièrement utilisés en zones viticoles où ils constituent plus de 50% des emballages. Une campagne de communication spécifique est d'ores et déjà engagée auprès des viticulteurs. Pour plus d'informations, voir le site [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)
- **Nouvelles adhésions de la part de fabricants de produits fertilisants (produits liquides en bidons)**
- **Des campagnes d'échantillonnage menées pendant l'été 2006 ont démontré que 15% des emballages collectés proviennent de sociétés non contributrices (dont 50% de produits fertilisants)**
- **Sous l'égide du MEDD et du Ministère de l'Agriculture, une réunion de concertation doit être organisée prochainement entre ADIVALOR et les sociétés non contributrices.**
- **PPNU- résultat 2005** : pour la première fois la quantité collectée est en baisse par rapport aux années précédentes, malgré une augmentation du nombre de départements desservis. Cette baisse est le signe que les stocks « historiques » commencent à être résorbés. 1465 tonnes ont été collectées en 2005, ce qui porte le total collecté par ADIVALOR depuis 2002 à 6750 tonnes. **Les premières estimations 2006 permettent d'assurer que l'objectif de 8000 tonnes collectées sera atteint. Il restera environ 3000 tonnes de stocks historiques à collecter**, ce qui devrait entraîner un allongement de la durée prévue des campagnes du programme de collecte. Pour plus d'informations, voir le site [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)
- Dans le cadre de l'accord cadre qui le lie au MEDD, ADIVALOR a présenté le 23/06 dernier ses objectifs à court et moyen terme (horizon 2010) concernant notamment les perspectives de valorisation des emballages et l'élargissement de ses prestations à d'autres déchets de l'agrofourmure.
- ADIVALOR, avec ses partenaires publics et privés du monde agricole et le soutien de l'ADEME travaille à la préparation de la gestion durable et maîtrisée de cette filière volontaire. Les avancées du groupe de travail mis en place ont fait début 2006 l'objet de la présentation d'un plan de prévention des PPNU qui est actuellement soumis à l'approbation des organismes concernés, avant sa mise en pratique sur le terrain. (contact [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul.Dupuy)).
- **Le programme de collecte des stocks d'arsénite de soude est lancé auprès des viticulteurs. La société Labo Services a été retenue comme prestataire pour le traitement. Un document d'information sur ce sujet est téléchargeable**

## Plastiques agricoles usagés

- Poursuite des travaux du groupe projet mis en place par le CPA (Comité des plastiques en Agriculture) et l'ADEME :
  - **Mise en ligne du site internet [plastiques-agriculture.com](http://plastiques-agriculture.com), hébergé par le Comité des plastiques en Agriculture (CPA). Le site est en phase de construction et sera alimenté au fur et à mesure des avancées des travaux du groupe projet. Il est destiné à fournir, dans la rubrique « Environnement GPAU » tous les outils et informations utiles à l'optimisation de la gestion d'opérations de collecte et de traitement de FPAU.**
  - Un projet de dispositif de type filière à responsabilité élargie des producteurs à caractère volontaire, associant notamment les industriels français et étrangers fabricants et distributeurs des films plastiques agricoles est en cours d'élaboration. Il devrait pouvoir être présenté aux partenaires concernés et aux Pouvoirs Publics **avant fin 2006 (JP DUPUY)**

## Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

- Publication de la norme NF X30-505 : Emballages des déchets d'activité de soins : fûts et jerricans en matières plastiques pour DASRI. Sa publication datant de décembre 2004 a entraîné une modification de l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine. **Il s'agit de l'arrêté du 6 janvier 2006 qui rend cette norme d'application obligatoire.**
- L'ADEME et l'AFNOR ont démarré le 12/09/2005 des travaux pour réviser la norme NF X 30-501, relative aux sacs plastiques pour déchets mous à risques infectieux, et pour normaliser les emballages pour DASRI liquides. **La norme NFX 30-501 révisée devrait être publiée d'ici la fin 2006 et celle relative aux emballages pour DASRI liquides au premier semestre 2007.**
- Par arrêté d'application du décret du 06/11/1997, la norme NF X 30-503 relative à la désinfection des DASRI est rendue d'application obligatoire.

## Bois imprégnés

- Le MEDD et le ministère de la Santé ont engagé une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'agrément des appareils de désinfection des DASRI. Résultats attendus pour **2007**
- A l'initiative de l'association ARBUST et avec le soutien du CTBA et de l'ADEME, un groupe projet visant à étudier les possibilités de mettre en place à moyen terme une filière dédiée est en cours de constitution. Il devrait réunir des représentants des fabricants de produits d'imprégnation, des imprégnateurs, des distributeurs/importateurs et des utilisateurs tels que EDF, SNCF et France TELECOM. **Contact JP Paul DUPUY**

## VEILLE REGLEMENTAIRE

### Emballages

- **A la suite des travaux menés depuis deux ans et en concertation avec les représentants des acteurs concernés, une modification de la réglementation sur les emballages est en cours d'élaboration par le MEDD. Elle porte sur une modification du décret du 13 juillet 1994 sur les emballages non ménagers, et sur la publication de deux arrêtés faisant obligation de déclarer d'une part les quantités d'emballages mis en marché par les conditionneurs et les importateurs/introducteurs, d'autre part les quantités de déchets d'emballages valorisés par les derniers repreneurs ou les personnes qui exportent ou expédient.**

- Imprimés**
- **Dès la création de l'éco-organisme prévu par le décret du 1 mars 2006 et au plus tard le 31 décembre 2006, les dispositions prévues par le code de l'environnement dans son article L541.10.1 entreront en vigueur avec l'instauration d'une contribution financière ou en nature, ou à défaut l'acquittement d'une TGAP. Ce dispositif concerne tous les imprimés distribués aux particuliers, sans que ceux-ci en aient fait préalablement la demande, dans les boîtes aux lettres ou dans tout espace commercial ou public à l'exception, des imprimés adressés, de la presse d'information et d'informations publiques résultant d'une obligation légale ou réglementaire.**
- DEEE**
- Norme EN 50419 : 2005 concernant le marquage des équipements électriques et électroniques vient d'être publiée. Elle prévoit les mentions de la date de mise en marché, de l'identité du producteur.
  - Directive 2002/95/CE: les valeurs maximales de concentration des substances toxiques dans un matériau homogène (0.01 % pour le cadmium; 0.1% pour le plomb, le mercure et le chrome VI, les PBB-polybromurebiphényles- et les PBDE-polybromodiphényléthers) ainsi que les exemptions ont été précisées par les décisions de la commission : du 18 /08/2005, du 13/10/2005, du 21/10/ 2005 **et du 21/04/2006** amendant la directive RoHS
  - Transposition en droit français : décret 2005-829 du 20 juillet 2005 :
    - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif à l'agrément des éco-organismes professionnels
    - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques
    - Arrêté du 25 novembre 2005 fixant les cas et conditions dans lesquels l'utilisation dans les équipements électriques et électroniques de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles ou de polybromodiphényléthers est autorisée
    - Arrêté du 06 décembre 2005 relatif à l'agrément des éco organismes et approbation des dispositifs individuels mis en place par les producteurs paru au JO le 16 décembre 2005.
    - Arrêté du 13 mars 2006 relatif à la procédure d'inscription et aux informations figurant au registre national des producteurs paru au JO le 22 mars 2006.
    - **Arrêté du 06 juillet 2006 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2005 ; exemptions RoHS**
    - **Arrêté du 13 juillet 2006 précisant que tous les déchets relevant de la catégorie 5 de l'annexe 1 du décret 2005-829 sont considérés comme des DEEE ménagers au sens de l'article 2 de ce même décret**
    - **Quatre arrêtés du 09 août 2006 portant agrément des sociétés ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-France et RECYLUM**
    - **Arrêté du 22 septembre 2006 portant agrément d'un organisme coordonnateur OCAD3E**
- Piles et accus**
- **Directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus et à leurs déchets**
- Pneus**
- **Retrouvez toute la réglementation concernant les pneus usagés sur le site du MEDD : tapez « pneumatiques » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère, puis ouvrez le document « les pneumatiques usagés »**
- VHU**
- **Retrouvez le texte de la directive VHU et l'ensemble des décisions sur le site de la Commission européenne : [http://ec.europa.eu/environment/waste/elv\\_index.htm](http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_index.htm)**
  - **Retrouvez le texte du décret sur la construction de véhicules et l'élimination des VHU, les arrêtés d'application et les circulaires sur le site du MEDD. Tapez VHU dans le moteur de recherche.**

## ÇA SE PASSE A L'ADEME

- Pneus**
- Le cabinet ERNST & YOUNG accompagne l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière des PU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [David BREMOND](#) (ADEME) ou [Céline BERNADAT](#) (ERNST & YOUNG). Le rapport sur les données 2004 est toujours disponible. **Rapport 2005 disponible fin octobre 2006**
  - L'étude sur l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole confiée à l'association SOLAGRO, aidée de l'institut BVA, **se termine. Les résultats de l'étude ont été présentés au comité de suivi de la Filière Pneus le 19/09/2006. Une présentation des résultats sera également réalisée lors du colloque Filières et Recyclage 2006 organisé par l'ADEME les 07 et 08 novembre prochains (+ lien vers F&R)**
  - L'ADEME soutient avec ALIAPUR le projet de la société TARKETT Sport visant à évaluer sur le plan environnemental l'utilisation de granulats de PUNR comme éléments constitutifs de sols sportifs en gazon synthétique.
  - L'ADEME soutient avec ALIAPUR une étude destinée à vérifier l'innocuité environnementale de l'utilisation de PU entiers en bassins de rétention d'eau.
  - **La synthèse des travaux d'étude de l'état des lieux de l'utilisation des pneus usagés en l'état ou broyés pour le drainage eau-lixiviats-biogaz en centre de stockage de déchets est disponible sur le site internet d'[ALIAPUR](#)**

- Imprimés**
- **L'étude sur les gisements de papiers à usages graphiques est achevée. Elle permet de préciser les tonnages concernés par le dispositif sur les imprimés non sollicités et d'évaluer le taux de recyclage des produits imprimés graphiques. Les résultats seront présentés lors du colloque ADEME « Filières et Recyclage » des 7 et 8 novembre prochains à Paris.**
- Emballages**
- **En soutien au comité d'évaluation sur les emballages mis en place par le MEDD, l'ADEME a retenu le cabinet Deloitte, associé à O2 France pour étudier sur dix produits de grande consommation la prise en compte par les entreprises des exigences environnementales dans la conception de leurs emballages. Les résultats devraient être disponibles au second trimestre 2007.**
- VHU**
- Optimisation de la logistique de la filière de traitement des VHU : étude soutenue par l'ADEME dans le cadre du PREDIT (programme public français de recherche en matière de véhicules propres et économes) (contacts [Gérald Lalevée](#)).
  - Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu pour accompagner l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière VHU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, [contacter Eric LECOINTRE, David BREMOND ou Vincent ROUSSEL](#). (ERNST & YOUNG)
  - L'ADEME soutient un projet de réalisation d'un procédé pilote pour le traitement des planches de bord issues du démontage de VHU. Etude réalisée par la SERAM, le laboratoire LOCIE et la société INDRA. [David BREMOND](#)
  - L'ADEME soutient la société JABIL CIRCUIT AUTOMOTIVE pour l'étude de la faisabilité de l'élimination du plomb dans les soudures à la vague des composants électroniques des automobiles. [David BREMOND](#)
  - L'ADEME soutient les sociétés RIETER, GALLOO et PCA sur un projet de valorisation de la fraction légère de résidus de broyage dans la fabrication de feutres d'insonorisation automobile. [David BREMOND](#)
  - L'ADEME soutient les sociétés RIETER et SEVP sur un projet de valorisation de pièces textiles de VHU pour la fabrication d'insonorisants automobiles. [David BREMOND](#)
  - **A la demande du MEDD, l'ADEME prépare le lancement d'une campagne de communication sur les VHU qui débute au printemps 2007 (Principale cible visée : les particuliers).**
  - **Lancement d'ici fin 2006 par l'ADEME d'une étude sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...)**
- Moyens de transport en fin de vie**
- **Les résultats de l'étude sur la fin de vie des moyens de transport (hors VHU) confiée au cabinet BIO INTELLIGENCE SERVICE seront présentés lors du colloque Filières et Recyclages 2006 (Voir [programme colloque « F et R 2006 »](#)). Son objectif était de dresser un état des lieux de la situation en France, sous ses aspects techniques, économiques et organisationnels. [Eric LECOINTRE](#)**
- Huiles usagées**
- **L'ADEME a confié au cabinet EVALUA une prestation d'actualisation du coût de collecte des HU noires sur la période 2005-2006-2007. [Eric Lecointre](#)**
  - Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile puis les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers. Depuis septembre 2005, elle concerne également le secteur du BTP et des industries mécaniques. ([eric.lecointre@ademe.fr](mailto:eric.lecointre@ademe.fr) ou [agnes.heyberger@ademe.fr](mailto:agnes.heyberger@ademe.fr))
  - **L'ADEME a confié au cabinet ACL-Consultants la réalisation d'une étude de définition des besoins informatiques liés à l'observatoire de la filière huiles usagées. Début des travaux : mi – octobre 2006**
- DEEE**
- Appel à projets valorisation des DEEE : sur les 20 dossiers reçus, quatre projets ont été retenus. Ils portent sur l'amélioration des procédés de tri des DEEE, en vue de la valorisation matière des divers composants, notamment des matières plastiques. Contact : [Laetitia GHANDER](#)
  - **L'étude ayant pour objectif d'actualiser l'annuaire des sites de traitement des DEEE a été confiée au bureau d'études TERRA : résultats prévus pour janvier 2007.**
  - **L'étude sur la mise en œuvre des Directives DEEE et ROHS en Europe a été confiée au bureau d'études AJI EUROPE ; Les résultats sont prévus pour janvier 2007.**
  - **Avec le soutien de l'ADEME, l'association ELEN a réalisé en 2006 deux guides à destination des donneurs d'ordres ayant des DEEE à éliminer :**
    - **Guide pour l'élaboration des cahiers des charges des donneurs d'ordres**
    - **Guide pour le contrôle et l'audit des prestations**
- Ils sont téléchargeables sur le site de l'association [ELEN](#) et sur le site de l'ADEME:**
- Piles et accus**
- **Le rapport et la synthèse annuels de l'observatoire piles et accus seront disponibles sur le site de l'ADEME début novembre 2006.**
- Recyclage**
- Bilans annuels du recyclage : actualisation et analyse des données des années 2001 à 2005 : Le rapport correspondant aux années 1994 à 2004 est **en cours de mise en ligne sur le site internet de l'ADEME**. Rappel : les travaux confiés à la société IN NUMERI portent sur 5 matériaux (papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux, verre et plastiques) et 8 produits en fin de vie (emballages, huiles usagées, pneus usagés, solvants, VHU, DEEE, Piles et accumulateurs). Les déchets de bois seront intégrés à la prochaine édition ([contact Jean-Paul Dupuy](#)).
  - **Actualisation de l'enquête bisannuelle sur la filière de recyclage et de valorisation des déchets plastiques par la société IN NUMERI. Données disponibles fin 2006-début 2007. Contact : [Catherine Marioge](#)**
- Filières**
- L'ADEME a confié au cabinet THIEFFRY et ASSOCIES une étude intitulée « Responsabilité élargie des producteurs sur la fin de vie des produits. Définition du metteur sur le marché et mise en œuvre dans les DOM » Cette étude sera terminée en fin 2006 et fera l'objet d'une intervention lors du colloque « Filières et Recyclage » le 07/11/2006. Contact [Paul DUPUY](#)
- Déchets d'Activités**
- **L'ADEME vient de lancer une consultation (octobre 2006) pour réaliser un état des lieux et définir des**

de Soins à  
Risque  
Infectieux

*perspectives pour la collecte, la valorisation et le traitement des Dispositifs Médicaux Implantables Actifs (DMIA). L'objectif visé par cette étude est d'établir les données techniques et économiques relatives aux DMIA usagés, de recenser les divers types d'opérations de collecte, de traitement et de valorisation et leurs résultats réels ou potentiels, d'identifier les diverses difficultés susceptibles d'affecter le développement ou la pérennisation de ces opérations, d'en analyser les causes, de dégager les perspectives d'amélioration de la situation et de proposer l'organisation d'une filière type d'élimination des DMIA usagés.*

- *Le résultat attendu est un document publiable faisant objectivement le point de la situation en France, dégagant des pistes d'action à court et moyen terme, et permettant la mise en œuvre de solutions de collecte, traitement, valorisation des DMIA usagés ainsi qu'une élimination des stocks historiques et la mise en œuvre de filières pérenne pour l'avenir.. (contact [Didier Gabarda](#)).*

Déchets non  
organiques  
de  
l'Agriculture

- *L'ADEME s'apprête à signer une convention avec l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) concernant la réalisation d'une étude de faisabilité de la gestion des grands récipients vides( ou « big bags ») de produits fertilisants (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).*
- *SOLAGRO a présenté les résultats de son étude pour le compte de l'ADEME sur l'utilisation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles – Rapport disponible mi-novembre (Voir [programme colloque « F et R. 2006 »](#))*

## LES PUBLICATIONS ADEME

Fiches  
Internet  
« A chaque  
déchet une  
solution »

- [DASRI](#)
- [Déchets Dangereux en Diffus DDD](#)
- [DEEE actualisation septembre 2006](#)
- [Emballages non souillés](#)
- [Emballages souillés](#)
- [Emballages vides de produits phytopharmaceutiques](#) EVPP
- [Films plastiques agricoles usagés](#) FPAU
- [Huiles minérales et synthétiques entières usagées](#)
- [Piles et accumulateurs](#)
- [Plumes et Duvets](#)
- [Produits phytopharmaceutiques non utilisables](#) PPNU
- [Solvants usés](#)
- [Véhicules hors d'usage](#)

Eco-  
organismes

- REP et concurrence : [les enseignements de la jurisprudence européenne](#)
- Statut juridique et fiscal des éco-organismes : (février 2004) consultable au centre de documentation de l'ADEME à Angers  
Contact : [Jean-Paul DUPUY](#)
- [Panorama européen des éco-organismes](#) : (mai 2003) disponible en français et en anglais

DEEE

- [Inventaire des sites de traitement de DEEE et annuaire des prestataires](#) (2004)
- [Marché des équipements électriques et électroniques en 2003](#)
- [Recyclage des plastiques issus de DEEE : Etat de l'art](#) (2005)

Piles et  
accus

- [Etude des coûts de collecte primaire supportés par les collectivités locales](#) (janvier 2006)
- *Rapport et synthèse annuels 2005 de l'observatoire piles et accus disponibles sur le site de l'ADEME début novembre 2006.*

Plastiques

- Parution du rapport d'activité de la filière de recyclage des déchets plastiques pour l'année 2003
- [Marché du polyuréthane et état de l'art de ses techniques de recyclage.](#)

Emballages

- [Recyclage chimique des plastiques](#) : mise en ligne sur le site de l'ADEME
- Etat des lieux en France de la réutilisation des emballages ménagers et non ménagers : en ligne dans la rubrique Publications à télécharger.
- [Collection repères : emballages ménagers – données 2003](#)

- [Collections repères : emballages industriels et ménagers – données 2002](#)
- [Etude sur les pratiques des sacs réutilisables](#)

- Evaluation technico-économique du dispositif anglais des PRN (Packaging Recovery Notes) par le cabinet Ernst et Young – En ligne dans la rubrique Publications à télécharger
- Edition avec Adelphi et Eco-Emballages de la **quatrième actualisation triennale de l'analyse du gisement des emballages ménagers en France**.  
Valorisation des emballages ménagers et industriels en France.  
En ligne dans la rubrique Publications à télécharger
- Procédés de tri**
  - Enquête sur l'état de l'art et les perspectives des techniques de tri automatique des déchets  
Contact : [Jean-Paul Dupuy](#)
- Pneus**
  - Le marché des poudrettes, granulats et déchetats de pneus usagés en France :  
- [Synthèse gratuite \(réf n° 4204\)](#), ADEME Editions Angers  
- [Etude de marché \(réf n° 4406, 45 euros\)](#) février 2003, ADEME Editions Angers
  - **Observatoire de la filière Pneus : bilan 2005 (disponible fin octobre)**, [David BREMOND](#) . **Le rapport 2004 est toujours disponible**
  - [Etat des lieux de la valorisation énergétique des pneus en France et dans le monde](#). Elle a permis d'identifier des pistes intéressantes d'utilisation comme combustible et leurs conditions de développement.  
- [Réf 4708, 45 euros](#) – Septembre 2003
- VHU**
  - **Etude de l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole : rapport disponible mi-novembre**
  - [Etude économique de la filière de traitement des VHU](#) (2003) en français et en anglais
- Huiles usagées**
  - Fiche « Opération Vidange Propre » (OVP) accessible à l'adresse suivante :  
[http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation\\_vidange\\_propre/index.html](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation_vidange_propre/index.html)
  - Le « rapport d'activité 2004 de la Commission Nationale des Aides – Filière huiles usagées » est disponible en version téléchargeable sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante :  
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=24176&p1=00&p2=0504&ref=12441>
- Solvants**
  - [Etat des lieux et perspectives des entreprises de la régénération des solvants en France](#) (janvier 2003) Contact : [Jean-Paul Dupuy](#)
- Déchets Activités de Soins**
  - Traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux en France : Bilan des années 1998 à 2001. [Réf n° 4898 – 30 €](#)
  - EDITION DE TRILAB2 : cédérom relatif aux produits et déchets toxiques des laboratoires Hospitaliers et médicaux. [Réf n° 4936 – 40 €](#)
  - TRIDAS : cédérom d'aide au tri des déchets d'activités de soins. [Réf n° 4895 – 40 €](#)
  - TRILIB : cédérom d'aide au tri des déchets médicaux diffus produits par les professionnels de santé libéraux. [Réf n° 4899 – 40 €](#)
  - Bilan des plans régionaux d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux – [Réf n° 4897 – 30€](#)
- Déchets non organiques de l'Agriculture**
  - Eilimination des déchets générés par les traitements anticancéreux – Guide de recommandation – [Réf n° 4939 – 30€](#)
  - Faisabilité de la gestion des emballages vides de produits œnologiques (EVPO) (juillet 2005)analyse du gisement et de la réglementation, proposition d'un schéma d'organisation des collectes ainsi que des coûts de mise en œuvre associés. . Il propose plusieurs options d'organisation possibles, qui seront soumises à l'avis de l'interprofession concernée ([contact Jean-Paul Dupuy](#)).
- Recyclage**
  - [Etat des lieux et perspectives de la certification des entreprises du recyclage](#) (mai 2004)  
( Contact : [Jean-Paul Dupuy](#) )
  - **Bilan du recyclage 1995-2004 : (décembre 2005) contact Jean-Paul Dupuy**
- Plumes et duvets**
  - [Etat des lieux et perspectives du recyclage des déchets issus du traitement des plumes et duvets](#).(Février 2003)  
Contact : Jean-Paul Dupuy

**Pour en savoir plus :**

[Toutes les publications Déchets de l'ADEME](#) (téléchargeables et payantes)  
[Téléchargez le bulletin de commande des éditions ADEME](#).

## VOS RENDEZ-VOUS

- Filières et recyclage 2006**
  - **Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie**, organisé par l'ADEME  
Les 7 et 8 novembre 2006 à la Maison de la Chimie, Paris

[Pour en savoir plus sur les manifestations de l'ADEME](#)

## VOS CORRESPONDANTS

ADEME Angers - Direction Déchets et Sols - Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières  
DEEE [Sarah Martin](#)

Piles et Accus / Plan PCB	<a href="#">Laetitia Ghander</a>
Pneus, VHU, huiles	<a href="#">David Brémond</a> + <a href="#">Eric Lecointre</a>
BPHU/ déchets de véhicules et autres véhicules hors d'usage	<a href="#">Eric Lecointre</a>
DDD / Déchets de soins	<a href="#">Didier Gabarda Olivia</a>
Emballages ménagers et industriels / imprimés	<a href="#">Sylvain Pasquier</a>
Récupération et recyclage / Filières REP	<a href="#">Jean-Paul Dupuy</a>
Approche transversale (Chef du Département) / <b>Fusées de détresse</b>	<a href="#">Alain Geldron</a>
Amélioration et développement des procédés de recyclage des matériaux	<a href="#">Catherine Marioge</a>
Prévention Plan National de Prévention	<a href="#">Virginie Rocheteau</a>
Prévention Entreprises + Réemploi	<a href="#">Virginie Rocheteau</a>
Prévention collectivités	<a href="#">Etienne Leroy</a>

## GLOSSAIRE

<b>APCA</b>	Association Permanente des Chambres d'Agriculture
<b>BPHU</b>	Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
<b>CNA</b>	Commission nationale des Aides
<b>CNPA</b>	Conseil National de la Profession Automobile
<b>CPA</b>	<b>Comité des Plastiques en Agriculture</b>
<b>CTBA</b>	Centre Technique du Bois et de l'Ameublement
<b>DASRI</b>	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
<b>DEA</b>	Déchets Exogènes de l'Agriculture
<b>DEEE</b>	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
<b>DDD</b>	Déchets <b>Dangereux Diffus</b>
<b>EIC</b>	Emballages Industriels et Commerciaux
<b>EVPP</b>	Emballages vides de Produits phytopharmaceutiques
<b>FIN</b>	Fédération des Industries Nautiques
<b>FPAU</b>	Films Plastiques Agricoles Usagés
<b>JO</b>	Journal Officiel
<b>JOUE</b>	Journal Officiel de l'Union Européenne
<b>LNE</b>	Laboratoire National d'Essais
<b>LSD</b>	Limitation des Substances Dangereuses
<b>PCB</b>	Poly Chloro Biphényl
<b>PPNU</b>	Produits Phytopharmaceutiques non utilisables
<b>PUNR</b>	Pneus Usagé Non Réutilisables
<b>REP</b>	Responsabilité Elargie des Producteurs
<b>VHU</b>	Véhicules Hors d'Usage